COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE CAF 2015

La 11^{ème} assemblée générale de CAF qui s'est déroulée au Tremblay sur Mauldre le 28 juin 2015, est ouverte à 10 heures 30.

Excusés: Bertrand LEGRAND - trésorier et Philippe LEGOUT - administrateur.

Le président remercie pour leur présence :

- Monsieur LE FOLL, maire du Tremblay,
- Monsieur Thierry CLERC, président de la FICIF,
- Monsieur Eric de LAVENNE, président de la FFCA,
- Monsieur Pierre VERGNE, président de l'APAY,
- Monsieur Joël DRUYER, président départemental des Louvetiers.

En préambule à l'Assemblée Générale un moment de recueillement est observé à la mémoire de Michel HOUEE.

Rapport moral:

Le président commence son rapport moral en expliquant comment, sollicité par le Conseil à la suite de la démission de Sébastien Le Meur, il a finalement repris du service à CAF, à compter du 1^{er} mars 2015. En précisant toutefois qu'il n'envisageait pas de rester très longtemps dans cette fonction.

A compter de cette date, le nouveau Conseil était composé de : François Fauchon, Vincent Favrault, Daniel Fourdrinier tous trois vice-présidents, Jean-Michel Harmand, secrétaire en remplacement de la secrétaire démissionnaire, Bertrand Legrand, trésorier, Pascal et Philippe Legout, Bertrand Poquet et Stanislas De Lannoy administrateurs.

Le président tient à remercier publiquement Sébastien Le Meur, qui reprenant au pied levé la présidence en 2013, a fait ce qu'il a pu, malgré des obligations familiales et professionnelles prenantes, pour assumer, de son mieux, la présidence de CAF pendant deux années.

Le président, explique ensuite, que le Conseil souhaite encore faire encore « grandir » CAF et que pour y parvenir, il s'est fixé les objectifs suivants :

- Développer toujours plus ce qui est la vocation première de CAF: la formation. A travers les Journées de Formation Obligatoire (JFO), la Formation aux Pratiques de la Chasse à l'Arc (FPCA), le Brevet de Chasseur à l'Arc (BCA) et d'autres formations diverses et également la formation permanente qui peut être dispensée au terrain du Tremblay. Il rappelle que cette vocation formatrice est illustrée par la devise de CAF: « BIEN FORMER POUR MIEUX CHASSER ».
- Offrir aux adhérents des opportunités de chasse, en utilisant au mieux le "réseau" CAF.
- Renforcer les partenariats avec la FFCA et la FICIF.
- Consolider les liens avec les autres associations départementales de chasse à l'arc et les ACS départementales.
- Donner à l'association une place en rapport avec le potentiel humain de la région Ile de France.
- Associer le plus possible les adhérents à la vie de l'association; c'est, le meilleur moyen de resserrer les liens et de recruter les nouveaux administrateurs qui accompagneront le développement de l'association.

Tout cela, étant fait avec le souci permanent de faire la promotion de la chasse à l'arc et de la chasse tout court

<u>Activité du Conseil</u>: Le président évoque l'activité soutenue des administrateurs, même si le travail de tous n'est pas directement en visibilité des adhérents.

En plus des réunions de Conseil redevenues régulières, les administrateurs sont sur tous les fronts : animation des formations, accompagnement à la chasse, sur les manifestations CAF et FFCA (Salon de

Rambouillet, Foire de Mantes, Saint Gilles du Tremblay), représentent CAF au Jamborée des Instructeurs et à l'AG FFCA, animent le CHALLENGE CAF et assurent la présence CAF partout ou c'est nécessaire, sans oublier bien sur, les deux journées mensuelles d'ouverture du terrain d'entrainement et son entretien. Certains ont aussi été se former au centre de formation de la FFCA afin de mieux accompagner les CAF dans leur progression.

Le président adresse un remerciement particulier aux adhérents qui viennent donner la main à l'occasion des diverses activités CAF.

<u>Communication</u>: CAF communique essentiellement à travers notre site Internet dont la mise à jour ces derniers mois fut un peu défaillante. Tout cela devrait rentrer dans l'ordre très prochainement avec le déploiement d'un nouveau site, au moins aussi performant que le précédent, dont Bertrand Poquet termine la mise en place.

Concernant le site, le président rappelle que pour vivre il doit bouger en permanence et que les adhérents ont un rôle majeur à jouer en la matière, en fournissant la matière première (infos, récits, anecdotes, recettes, livres...).

<u>Adhérents</u>: en termes de nombre d'adhérents, depuis 2010/2011 nous « tournons » à environ 110 membres adhérents FFCA, auxquels il convient d'ajouter une vingtaine « d'autres adhérents » (épouses - enfants - doubles cotisants). En 2013/2014, une perte sensible d'adhérents, probablement ponctuelle, a été enregistrée. Pour 2014/2015 la centaine d'adhérents FFCA est atteinte et nous avons d'ores et déjà enregistré une quinzaine d'adhésions pour 2015/2016, tant avec de nouveaux membres issus des JFO du printemps, qu'avec le retour de quelques anciens.

Pour 2015/2016, même si ce n'est pas en soi un objectif, CAF pourrait retrouver sa première place d'association FFCA...

Le président évoque ensuite, les principaux partenaires de CAF :

<u>La FICIF</u>: avec laquelle CAF a toujours eu avec d'excellentes relations de confiance. CAF collabore étroitement avec elle à l'organisation des JFO, pour lesquelles elle assure d'une manière totalement autonome, l'animation. CAF participe également aux manifestations, réunions et consultations pour lesquelles la FICIF la sollicite. Dans le cadre de ce partenariat, la FICIF a toujours aidé CAF notamment en 2012, en achetant un arctrap, qui est un formidable outil d'entrainement. Le président remercie le Président Clerc de sa présence, dans laquelle, il voit un signe fort de reconnaissance de l'activité de CAF au service de la FICIF et de la chasse.

<u>La FFCA</u>: le président rappelle les liens historiques qui lient CAF à la FFCA et qui portent un nom : Jean-Michel Harmand. Cette proximité avec le président de la FFCA a valut à CAF de beaucoup contribuer à l'activité de sa maison-mère, soit directement en participant aux manifestations organisées ou auxquelles participe la FFCA (ex Salon de Rambouillet), soit indirectement, en étant un laboratoire pour la fédé en matière de formation, en contribuant à développer une dynamique régionale, mais aussi en « fournissant » à sa fédération des administrateurs.

Jean-Michel venant de quitter la présidence de la FFCA, ça ne change rien pour CAF qui sera toujours prêt, si on lui demande, à aider sa Fédération dont le nouveau président honore cette Assemblée de sa présence.

<u>La commune du TREMBLAY</u>: le troisième partenaire qui, depuis maintenant sept années, met gratuitement à notre disposition le terrain et nous permet d'offrir aux adhérents un lieu d'entrainement permanent ou CAF peut également organiser des manifestations. CAF sait aussi pouvoir compter sur la Mairie pour le prêt de matériel ou de salles. En échange, CAF contribue, aussi souvent que possible, à la vie de la communauté qui l'accueille si bien. Le président remercie chaleureusement monsieur le Maire, au nom de CAF.

Rapport d'activités :

En préambule de ce rapport d'activités, le président précise qu'en 2014/2015 l'activité de CAF a encore compté une cinquantaine de jours ou il s'est passé quelque chose, ce qui rapporté à un fonctionnement essentiellement centrée sur le week-end, donne une bonne idée du niveau élevé d'activité.

Le volet **formation** en 2014-2015, comprenait l'animation de 6 JFO (dont une première à Grisy-Les-Plâtres - Val d'Oise) et la programmation de 4 JFC. Les JFO apportent encore cette année, un taux de retour, en termes d'adhésions satisfaisant.

La Formation Complémentaire elle, constitue un fiasco (aucun inscrit), sur lequel nous allons devoir nous interroger (mauvaise communication?). Le président rappelle que la Formation Complémentaire (en réalité la formation de base!) est un point de passage obligatoire, pour pouvoir chasser rapidement et efficacement: les néo-archers devraient y participer massivement.

Pas de BCA pour cette année, une épreuve sera organisée en 2016, pour ceux qui veulent, dans la décontraction, se former et se tester.

En matière **d'entrainement**, le rythme de deux séances mensuelles principalement au Tremblay et accessoirement à Boutigny a été maintenu. Au Tremblay les conditions d'accueil ont été, comme promis, sensiblement améliorées. On y dispose désormais d'une nouvelle plateforme de tir, d'un treestand permanent et d'un mini parcours 2D de 6 cibles. Le lanceur arctrap est toujours là et utilisable tant pour le tir au vol, que pour le rabbit.

Pour l'entrainement, des ouvertures complémentaires ont également lieu à Marly et Boutigny à l'occasion des IFO.

La **chasse** : sans revenir sur le contexte particulier et difficile de notre région, le président évoque les voies dans laquelle CAF s'est engagée pour essayer de répondre au mieux aux attentes des adhérents. Pour le grand gibier, localement, CAF ne peut guère que proposer des possibilités que chez nos amis Pierre Vergne et François Fauchon (voire à Evreux chez Jean-Marie Lucia), ils accueillent beaucoup de CAF.

Mais CAF a heureusement, un « réseau » qui permet d'offrir des possibilités nombreuses et variées en province (Meurthe et Moselle, Meuse, Tarn et Garonne etc.). Succès mitigé pour ces chasses, même si le coût est aussi contenu que possible.

Pour le petit gibier, CAF offre des possibilités locales, diversifiées, nombreuses, intéressantes et pas trop onéreuses, sur lièvres, lapins et faisans. 9 chasses ont été proposées en 2014/2015 auxquelles les CAF ont participé en nombre. Un succès certain, probablement dû au fait qu'elles n'ont pas les contraintes des chasses au grand gibier en termes de durée, éloignement, coût.

Même si ce n'est pas légalement de la chasse, CAF dispose toujours du spot à ragondins de Guernes qui peut accueillir 20/25 archers. Ceux qui sont intéressés par cette activité, quel que soit leur niveau de tir, peuvent contacter Bertrand Legrand. CAF devrait pouvoir offrir d'autres possibilités en matière de ragondins, ils sont nombreux dans notre région et l'association restera attentive à toutes les propositions d'où qu'elles pourraient venir : FICIF, piégeurs, louvetiers... mais avec le souci de ne pas prendre ce que l'on ne sait pas assumer.

Globalement CAF arrive donc à offrir, à des coûts qui restent raisonnables des possibilités de chasse, nombreuses et diversifiées qui peuvent permettre à un archer dépourvu de territoire d'assouvir, quand même, pleinement sa passion.

En 2014/2015, CAF était présente sur plusieurs **manifestations** : Salon de la chasse de Rambouillet, Foire de Mantes, la Saint Gilles du Tremblay et hier encore la fête de Saint Rémi l'Honoré.

Concernant le Salon de Rambouillet, CAF y a tenu un stand avec et pour le compte de la FFCA, ainsi qu'un pas de tir avec un arc trap. Il a connu un vif succès. Le président remercie la cheville ouvrière de ce Salon : François Fauchon ainsi que les animateurs du pas de tir.

Toutes ces manifestations, lors desquelles les CAF dépensent beaucoup d'énergie, sont l'occasion de faire la promotion de la chasse, de la chasse à l'arc, de "vendre" des JFO et in fine de recruter pour CAF. C'est bien le but de ces participations.

Au chapitre des manifestations, un paragraphe particulier pour le **Challenge CAF-ACAN**. L'édition 2015, qui a eu lieu le 30 mai dernier a été un succès. Plus de 60 tireurs y ont participé et 100 repas ont été servis. Un Challenge bien doté (grâce aux fidèles et généreux sponsors), un arctrap, un sanglier courant et un rabbit et le tir au drapeau, ont comblé les archers présents.

Les participants étaient visiblement ravis et prêts à revenir. Le président remercie particulièrement Vincent Favrault, qui s'est dépensé sans compter pour gérer toute la partie terrain et repas.

Le président conclut, en indiquant que CAF fait le maximum pour proposer un programme d'activités, consistant, et varié en fonction des possibilités qui s'offrent, en espérant qu'il répond aux attentes des adhérents. D'autres pistes sont probablement encore à explorer, que ceux qui ont des idées en fassent part.

Le Conseil est là pour gérer l'association, mais elle est avant tout la vôtre et que c'est vous qui la faite vivre.

Rapport financier :

En l'absence du trésorier, le président présente le bilan comptable. L'exercice 2014/2015 qui fait ressortir un solde excédentaire confortable.

En ce qui concerne les sommes déposés sur les comptes, elles sont suffisantes et compatibles avec les normes comptables associatives communément admises.

Au vu de ces résultats et même si CAF a encore sérieusement investit en 2015 dans du matériel d'entrainement et de promotion, le président propose le maintien de la cotisation actuelle pour 2015/2016, soit 50 euros (dont 20 euros sont reversés à la FFCA), 10 euros pour les épouses et 5 euros pour les enfants.

Quitus:

Le président met aux voix à main levé (personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret), les rapports moraux, d'activités et comptable.

Ils sont tous trois adoptés à l'unanimité.

Renouvellement des administrateurs :

Le président, rappelle à l'assemblée les règles qui régissent le renouvellement du Conseil.

Pour 2015, sont en réélection les administrateurs 1,2 ,3 et 4 : François FAUCHON, Bertrand LEGRAND, Bertrand POQUET et Pascal LEGOUT. Ils se représentent tous. S'ils sont réélus, leur mandat courra jusqu'en 2018.

Le poste N° 10 du fait de la démission de la secrétaire est vacant et il y a un candidat : Richard DUDZIAC, qui est invité à se présenter. S'il est élu il sera en poste jusqu'en 2017.

Personne n'ayant exprimé le désir que le vote se déroule à bulletin secret, le président fait voter à main levée.

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité, moins une abstention.

Nouveau site Internet: Bertrand Poquet intervient pour expliquer, pourquoi un changement complet du site est nécessaire, suite au départ du Webmaster précédent, qui avait les compétences pour mettre à jour et faire vivre le site.

La technologie ayant évoluée, on peut aujourd'hui et c'est ce qui est en cours de réalisation, construire un site pérenne notamment au niveau de la maintenance, au travers d'une nouvelle plateforme (wordPress). Les autres atouts de cette plateforme, sont la facilité d'exploitation et la rapidité de mise en ligne des informations.

Par rapport à l'ancien site, les principales rubriques seront maintenues.

Une nouveauté, la possibilité de commenter des articles (soumis à modération).

On conservera l'adresse www.asso-caf.fr

Par contre dans un premier temps, Paypal ne pourra être développé.

La bascule vers le nouveau site est prévue pour le tout début, juillet.

Perspectives 2015-2016:

En ce qui concerne les perspectives 2015-2016, CAF va bien évidemment renouveler, si possible, tout ce qui marche, mais en ayant aussi le souci d'innover.

Nous réfléchissons donc à :

- Des formations au tir instinctif et en ce qui concerne les compounds : tir et réglage compound.
- Soirées à thèmes (secourisme pratique, sanglier, louveterie, piégeage).
- Des ragondins pour tous, mais a condition d'être en mesure d'honorer ce que l'on prend.
- Une idée aussi, à l'aune de ce que nous voyons à Tilly ou St Martin la Garenne, étudier les possibilités d'intégrer des archers dans les associations communales.
- Avec des ACA voisines nous songeons à l'organisation d'un rallye pédestre, à thème cynégétique.

Questions diverses:

Pas de question.

Interventions des invités :

Ce qu'il faut retenir des interventions des invités :

- Le président Clerc, s'est engagé à donner une plus grande visibilité à la chasse à l'arc, afin d'essayer d'améliorer, en FICIF, les conditions d'accès, aux territoires. Pour les archers. Dans cet esprit, deux archers seront systématiquement conviés aux 5/6 chasses FICIF, organisées à Mittainville, pour les présidents d'associations de chasse.
- Eric de Lavenne, le nouveau président de la FFCA a noté le dynamisme de CAF et continuera de s'appuyer sur l'association, comme le faisait son prédécesseur.
- Pierre Vergne, avec lequel nous avons une relation ancienne et constructive, suggère qu'en matière de ragondins, nous prenions directement contact avec les communes soumises au problème de ces animaux nuisibles.
- Le président départemental des louvetiers, Joël Druyer, quant à lui, sollicitera les archers pour les battues administratives aux sangliers. Il ne manquera pas de nous aviser des problèmes de ragondins dont il aura connaissance. Il a par ailleurs souhaité que nous dispensions une JFO aux louvetiers. Le président de CAF a bien évidemment donné son accord de principe, proposant d'étendre cette JFO aux louvetiers des autres départements de la FICIF.

L'assemblée Générale est close à 12h30.

Le président de CAF

Michel LEGOUX

Le secrétaire de CAF

Iean-Michel HARMAND